Mesdames et Messieurs les ayants droit de Monsieur Régis Hauser, Monsieur le Président de l'Association A2Co, En leurs adresses email respectives

Chères Mesdames, Chers Messieurs, Cher Président,

Comme vous le savez - et donc pour simple mémoire -, dans cette magnifique chasse au trésor baptisée par mes soins « Sur la Trace de la Chouette d'Or® » mon rôle & ma qualité sont selon les conventions de départ ceux (1) d'instigateur, (2) de financier, et (3) de co-auteur, (apport du scénario et de l'idée de la Chouette d'Or®, création de la sculpture d'icelle et confection de 11 peintures dédiées à l'illustration du livre). J'étais également l'unique interlocuteur des médias et enfin, assurais la dotation devant être remise au vainqueur.

Régis Hauser a assuré de son côté la confection des énigmes et des solutions ainsi que l'animation des questions-réponses sur le minitel, et également pris en charge, associé à diverses maisons d'édition successives, l'organisation et la conduite du jeu ainsi que la confection du règlement.

Bien des péripéties ont, depuis vingt-six ans, jalonné le parcours de cette chasse au trésor. Il n'est pas utile de les énumérer toutes ici mais soulignons simplement qu'elles ont contribué, depuis le décès de Régis Hauser, à placer ce concours de sagacité dans une situation pour le moins floue.

Beaucoup de participants sont aujourd'hui d'avis, si j'ai bien compris, que selon l'ordre non certes légal mais naturel des choses, l'initiative de la reprise de l'organisation du jeu échet aux ayants droit de Régis Hauser. Comme vous le savez, pour ma part et en regard des multiples manquements survenus et notamment de la saisie de la Chouette d'Or® par le liquidateur des Éditions du Trésor et ce sans même que Régis n'en informe ni moi-même ni quiconque, puis du changement de mains des solutions également sans que moi-même ni quiconque n'en soit informé, je demeure d'un avis différent.

Il me faut cependant bien admettre que les propositions que j'ai faites aux fins de clarifier les choses et de remettre sur des rails assainis l'organisation du concours et également de faire vérifier l'existence de la contremarque dans sa cache, se sont soldées par une fin de non-recevoir, ou le silence de la part des héritiers et une défiance de l'association A2Co. Mes propositions ont d'ailleurs parfois été si violemment critiquées par certains que j'en étais même arrivé à envisager d'exercer mon <droit de repentir d'auteur> tel qu'il m'est dévolu par l'art. L 121-4 du Code de la Propriété Intellectuelle et de me défaire de ma création, ne souhaitant plus voir ma Chouette d'Or® ni ma réputation d'auteur associées à un traitement que je considérais comme manquant de la rigueur et du sérieux nécessaires.

Le moment est donc venu pour moi d'en tirer sagement les conclusions, n'ayant le goût ni la moindre

vocation à participer à des polémiques ou des débats sans fin, j'entends donc me cantonner désormais exclusivement à ma dernière mission dévolue dans cette chasse depuis l'origine à savoir garantir au vainqueur la remise de la Chouette d'Or® en échange de la chouette de bronze qu'il aura déterrée.

Je vais donc à cette fin confier à l'association « Château 1876 La Chouette d'Or® » la garde de ma Chouette d'Or® dans des conditions de sécurité satisfaisantes en lui laissant la possibilité de l'exposer, à la plus grande joie du public, dans ledit musée sis à Rochefort. Les modalités et le rôle de l'association seront contractuellement définis et toutes dispositions seront prises pour assurer la pérennité du lot si je disparais ou si l'association devait être dissoute avant la fin du jeu.

S'il advenait cependant qu'un consensus émerge dans le futur entre nous tous, et ainsi que je vous l'ai continûment suggéré depuis le décès de Régis Hauser, je demeure bien évidemment ouvert à devenir, si vous le souhaitez, le nouvel organisateur du concours et à établir à cette fin un cadre précis et pérenne à son déroulement.

Je reste de la sorte fidèle à ma promesse initiale : « La Chouette d'Or® est là pour vous ou pour l'éternité ! », en la ponctuant, Chères Mesdames, Chers Messieurs, Cher Président, de mes plus cordiales et respectueuses salutations.

Michel Becker

